



Déclaration liminaire CHSCTA du 08 octobre 2020

Les modifications incessantes des consignes sanitaires ministérielles s'apparentent à un véritable « plan de continuité en débrouillantiel » obligeant les personnels à gérer seuls des consignes incohérentes.

Aujourd'hui, le protocole sanitaire est une simple liste de recommandations appliquées localement selon les autorités académiques, sans prise en compte de la circulation du virus. Ces modifications et allègements successifs inquiètent les personnels qui ne se sentent pas protégés correctement. Après avoir annoncé que les personnels à risques devaient revenir travailler ou prendre un congé maladie (et perdre un jour de carence), le gouvernement a fait machine arrière en rétablissant les autorisations d'absence (ASA) tout en réduisant la liste des pathologies concernées. Ce qui exclut les personnels vivant avec des personnes à risques.

Le bulletin hebdomadaire de Santé publique France publié le 24 septembre, a révélé que le tiers des foyers de contamination en cours d'investigation concernait le milieu scolaire et universitaire.

Nous vous demandons Monsieur le recteur de nous donner régulièrement toutes les informations sur le nombre et la situation sanitaire des établissements et des écoles qui pourraient constituer des foyers épidémiques.

Dans une démocratie, même en temps de crise sanitaire, la transparence est une exigence pour garantir la santé et la sécurité des personnels et des élèves, en leur fournissant toutes les protections nécessaires.

Nous nous étonnons de votre silence quant au détail de ces chiffres, même si nous comprenons l'embarras de notre ministre et de ce gouvernement qui n'a pas pris en compte l'Éducation dans son plan de relance et a refusé avec obstination le recrutement de personnels qui auraient été essentiels pour rendre possible la diminution des effectifs, au lieu de cela, le projet de loi de finance prévoit des suppressions de postes.

Dès lors, le respect de la distanciation physique dans des classes bondées à Mayotte relève de la quadrature du cercle, c'est la raison pour laquelle notre organisation syndicale vous demande d'intervenir auprès du ministre afin de prendre, en urgence, des mesures de recrutement de personnels, ce qui passe notamment par l'admission de tous et toutes les candidat·e·s inscrit·e·s sur les listes complémentaires des concours d'enseignement, mais également par le recrutement de personnels de vie scolaire avec un vrai statut sans limite dans le temps.

La gestion des coupures d'eau reflète malheureusement encore une fois, l'incapacité de ce gouvernement à anticiper et à gérer une crise. Les élèves et les personnels de l'éducation vont devoir s'adapter, ce qui devient une habitude pour faire face à cette problématique qui touche Mayotte. Il est urgent que les pouvoirs publics prennent des mesures concrètes pour éviter une pénurie de l'or bleu. La situation de Madagascar doit nous alerter et nous faire réagir au plus vite.

Pour répondre à l'urgence, un plan d'installation de blocs de modulaires s'effectue actuellement dans certains établissements. Pour la CGT éducation, cette mesure permet provisoirement de scolariser plus d'élèves et ceci est une bonne chose. Mais malheureusement, cette mesure s'accompagne aussi d'un renforcement des inégalités scolaires. Les conditions d'accueil se dégradent et pour la majorité des établissements et écoles à Mayotte l'aménagement des espaces ne participe plus à créer un environnement propice au travail. Nous rencontrons de plus en plus de difficultés avec un trop grand nombre d'élèves et un manque de personnel encadrant, des espaces insuffisants ou exigus, des locaux vétustes.

Dans de trop nombreuses écoles, les clôtures d'enceinte ou les portails sont en trop mauvais état pour empêcher l'intrusion de personnes mal intentionnées, et donc pour assurer la sécurité des personnels et des élèves. Les collègues dans les collèges, les lycées et les écoles sont très nombreux à nous interpeller sur la température, la luminosité et l'insonorisation des salles. Beaucoup d'établissements déclarent ne pas avoir suffisamment de sanitaires et doivent faire face à des dégradations et des difficultés d'approvisionnement en produits hygiéniques (papier, savon...).

Dans plusieurs établissements, les élèves ne disposent plus d'espaces réservés au travail en autonomie, d'espaces de détente, de restauration et de lieux d'expression réservés. Idem pour les enseignants qui ne disposent pas d'espaces réservés à la collaboration et souvent le mobilier n'est pas adapté à la pédagogie différenciée. Pour tous, des lieux de vie qui sont encore peu adaptés aux besoins numériques, peu accessibles aux personnes à mobilité réduite...

Les travaux de recherche actuels mettent en évidence que les performances et le bien-être des élèves sont influencés par certaines caractéristiques du bâti scolaire. Nous pouvons citer trois facteurs principaux : le confort des élèves, la satisfaction des besoins d'enseignement et d'apprentissage et l'esthétique. **De toutes évidences, nous sommes bien loin de ces critères à Mayotte. Il est important de dire aussi que le bâti scolaire joue un rôle important sur le climat scolaire et peut contribuer à une réduction de la violence sur notre territoire.**